

Référence de l'annonce : DAC-CDI-2017-03



Poste ouvert aux personnes handicapées

POSTE

Poste	Directeur de la Direction Alerte et Crise (f/h)
Catégorie d'emploi	1
Emploi repère	Directeur (f/h)
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée de droit public à temps plein. Détachement fonction publique d'Etat, territoriale ou Hospitalière possible.
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	Dès que possible ; au plus tard le 15 juin 2017
Renseignements	Sur le poste : Philippe Bourrier (Directeur Alerte et Crise) : 06 98 13 03 20 ou François Bourdillon directeur général de Santé publique France 01 41 79 67 01 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel (Direction des Ressources Humaines) : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 10 directions scientifiques et transversales et de 6 directions assurant le support et le soutien à l'activité.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de cinq axes prioritaires : les déterminants de santé, les populations, les pathologies, les interventions et les territoires, et les infrastructures.

AFFECTATION

Direction	Direction Alerte et Crise (DAC)
Missions / Contexte	La Direction Alerte et Crise (DAC) assure, en vue de faire face aux situations exceptionnelles et aux crises, la préparation, l'alerte, la réponse et le retour à la normale. La direction est actuellement organisée en 3 unités : une unité de coordination «Alerte et crise» (UCAC), une unité «Etablissement pharmaceutique», et une unité «Réserve sanitaire». La direction pilote un programme de travail pour l'ensemble de l'agence « coordination de l'alerte et situations exceptionnelles ». Pour répondre à ses missions, la DAC met en œuvre ce programme qui mobilise 4 processus pérennes (pluriannuels) : la préparation (comprenant entre autre la formation et les exercices), la coordination de l'alerte et la mobilisation des moyens de réponse, le retour à la normale dont l'organisation du retour d'expérience. Les 3 unités sont concernées par ces 4 processus. La DAC s'appuie sur des comités d'experts actuellement en cours de constitution.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions	<i>Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.</i> Sous l'autorité du Directeur général de Santé publique France, le directeur de la DAC assure à la fois des fonctions de pilotage de management, d'animation et, le cas échéant, de représentation institutionnelle. Il coordonne l'activité des 3 unités et assure le suivi de la programmation.
Activités	Plus précisément, le directeur : <ul style="list-style-type: none"> • Organise et supervise la mise en œuvre des activités de la direction : <ul style="list-style-type: none"> - animation et coordination et mise en œuvre du programme de travail : préparation, coordination de l'alerte, mobilisation des moyens de réponse, organisation du retour d'expérience ; - animation et coordination de la mise en œuvre des objectifs stratégiques ou opérationnels de sa direction inscrits dans d'autres programmes ; - l'élaboration et la publication du BQA (bulletin quotidien des alertes) ; - l'organisation de la réunion hebdomadaire de préparation de la réunion ministérielle de sécurité sanitaire et la représentation du DG à cette réunion en tant que de besoin ;

- l'animation et le suivi des travaux des comités d'experts ;
- le bon fonctionnement des astreintes 24/7 en lien direct avec les missions de la DAC : astreinte d'épidémiologie et astreinte des moyens opérationnels (réserve sanitaire et établissement pharmaceutique)
- l'interface avec le ministère de la santé, le centre de crise du MAE, le SSA, la Sécurité Civile, les agences ou directions européennes et internationales compétentes dans la réponse aux situations exceptionnelles et aux crises sanitaires ;
- la réponse aux saisines ;
- l'encadrement de stagiaires et internes de santé publique rattachés à la DAC
- Assure des fonctions managériales internes à Santé publique France :
 - organisation, suivi et évaluation du travail de sa direction ;
 - suivi budgétaire de sa direction ;
 - mise en œuvre de l'évaluation du personnel de sa direction ;
- Rapporte régulièrement au directeur général de Santé publique France l'avancement des travaux de sa direction et participe aux Codir et Comex ;
- Veille à la participation de la direction aux diverses instances internes où elle est présente : comité de valorisation, comité éditorial...
- Assure la bonne coordination de sa direction avec les autres directions métiers et les directions financières, informatiques, administratives et logistiques et la mission scientifique et internationale ;
- Prépare des notes stratégiques, dans son domaine de compétence, pour le directeur général de Santé publique France.
- Représente, pour l'ensemble des missions et thèmes traités dans sa direction, Santé publique France à l'extérieur, notamment auprès de la Direction Générale de la Santé, et spécifiquement auprès de sa sous-direction VSS (veille et sécurité sanitaire), des agences de sécurité sanitaires et autres institutions partenaires

La finalité du poste est d'assurer l'organisation et la pérennité de la capacité de réponse de Santé publique France dans le champ des situations exceptionnelles et des crises sanitaires

PROFIL RECHERCHE

Diplômes	Cadre de haut niveau possédant une expertise professionnelle confirmée, le candidat est un professionnel de santé ayant une qualification ou une compétence reconnue dans le champ des urgences sanitaires et en santé publique Une bonne connaissance de l'organisation sanitaire nationale, régionale et internationale est nécessaire
Expériences	Il doit justifier d'une solide expérience dans le domaine de la veille et sécurité sanitaire Il a une bonne connaissance du système de santé publique français. Une expérience d'au moins 5 ans dans l'animation d'équipe et la coordination d'une programmation est indispensable.
Aptitudes/ Compétences	<p><u>Au plan technique :</u></p> <p>Maîtrise des politiques publiques menées relevant du ministère de la santé Bonne connaissance du système de santé publique français Bonne compréhension de la place de Santé publique France dans le dispositif de santé publique Excellente compréhension des enjeux et du fonctionnement des institutions nationales, régionales et locales Excellente connaissance des domaines de veille et sécurité sanitaire Capacité d'analyse et de synthèse en vue de prise de décisions Capacité d'initiative dans l'élaboration de nouveaux projets et de concertation avec des partenaires internes et externes Compétences en animation et gestion de projets transversaux Capacité d'initiative notamment dans l'élaboration de nouveaux projets ou l'évolution des projets Bonne capacité à rassembler, piloter et à décider Capacité de négociation en interne comme avec les partenaires institutionnels Maîtrise de la langue anglaise (écrite et parlée) nécessaire</p> <p><u>Au plan managérial :</u></p> <p>Etre force de proposition en matière de stratégie et faire preuve d'initiative Définir une organisation de travail répondant aux objectifs fixés Structurer et formaliser des activités, des processus de travail Assurer un retour aux agents sur les activités et les travaux réalisés Disponibilité : être attentif aux situations et aux personnes et répondre à leurs sollicitations Capacité à susciter et à favoriser la cohésion d'équipe tout en respectant les agents Promouvoir et faciliter le travail collaboratif au sein de l'entité et au sein de l'Agence Animer des réunions d'équipe Conduire des entretiens de nature RH Valoriser les compétences, les travaux réalisés par les agents Identifier les sources de motivation pour les agents Définir les modalités de communication adaptées Conseiller de façon avisée les agents</p>

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel : recrut@santepubliquefrance.fr